

Illusions et réalités

Autor(en): **Brélaz, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1464

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1010423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Illusions et réalités

Par Daniel Brélaz, directeur des Services industriels de Lausanne

Quels sont les effets de la libéralisation du marché de l'électricité sur la production?

LE PRÉSENT ARTICLE traite essentiellement des problèmes liés à la production d'électricité (secteur libéralisé). Suivant les ordonnances de la LME, de très gros problèmes peuvent se produire dans le réseau de distribution, ils ne sont pas traités ici.

Une certitude: le marché de l'électricité est néfaste pour l'environnement!

Que penseriez-vous d'un marchand de tabac, qui sur sa vitrine ferait de la publicité pour arrêter de fumer, et à l'intérieur vendrait trois paquets pour deux? Vous seriez, bien sûr, scandalisé. C'est pourtant bien ce qui se passe dans le domaine du marché de l'électricité. Ainsi, la Suède achète massivement du courant produit par la Pologne à partir de la variété la plus polluante de charbon, à savoir la lignite. Ce type de production est le plus néfaste en termes d'émissions de CO₂, d'effet de serre et de destruction de l'environnement. Cela n'empêche pas les Suédois, qui sont en train de devenir le meilleur client des Polonais, de simultanément intervenir dans les congrès internationaux pour réclamer avec force la diminution de l'effet de serre.

En Allemagne, le gouvernement a introduit de nombreuses taxes écologiques. Mais le même gouvernement allemand, sachant que 52% de l'électricité du pays est produite à partir du charbon, a élaboré une loi sur l'effet de serre générale: l'on taxe davantage le pétrole et le gaz naturel moins polluants pour exempter le charbon et préserver la capacité concurrentielle des électriciens allemands qui utilisent abondamment ce matériau nocif à l'environnement!

Une quasi certitude: la libéralisation sera défavorable aux petits consommateurs

Savez-vous que le Centre européen de recherche nucléaire (CERN) consomme à lui tout seul plus d'électricité que tous les ménages du canton de Genève? Ou que plus modestement le CHUV consomme à

lui tout seul autant d'électricité que la commune de Pully? Pour un marchand d'énergie électrique, quel est le client le plus intéressant? De manière inéluctable, les plus gros consommateurs disposeront de moyens importants, comme c'est le cas notamment dans le marché pétrolier, pour faire valoir leurs arguments.

Il faut savoir que le prix de l'électricité produite par diverses installations est fort variable. Le prix d'une centrale nucléaire ou d'un grand barrage hydraulique complètement amortis financièrement atteignent ainsi 2 cts/kWh, mais une nouvelle installation nucléaire, même en France, dépasse 9 cts/kWh. En Suisse, il s'agit de 12 ou 13 cts/kWh. Une turbine à gaz est meilleur marché (merci pour l'effet de serre!). On peut en effet, même avec le prix remonté du gaz, avoir un coût complet de 7 cts/kWh pour une turbine à gaz ultra moderne. Les contrats tendront à se faire sur des prix proches des installations les mieux amorties pour les très gros clients, le petit consommateur «bénéficiera» de tarifs très proches des coûts de construction des nouvelles installations.

La concentration du marché

Dans un marché fonctionnant à peu près correctement, les plus gros consommateurs tendront à bénéficier des installations bien amorties et les petits consommateurs des installations les plus chères, ceci pouvant être légèrement pondéré grâce à l'existence de bourses. Ce cas n'est pas générateur de concentration économique. Par contre, deux cas extraordinaires peuvent se produire.

Le premier cas est celui d'un prix de l'électricité très bas, correspondant à un pétrole à dix dollars le baril, tel que constaté il y a deux ans. Dans ces conditions, le marché est inondé d'électricité bien amortie et à bon marché, produite à partir non seulement de nucléaire et d'hydraulique, mais également de toutes les centrales thermiques du continent qui bénéficient à ce moment-là d'un coût de production bas. Cela conduit à la liquidation pure et simple de tous les producteurs, notamment hydrauliques, qui n'ont pu amortir leurs installations.

Un autre cas extraordinaire peut se produire, celui-ci basé sur l'expérience de la Californie. On se trouve alors avec un approvisionnement insuffisant. Comme le marché boursier de l'électricité

fonctionne sur la production la plus chère dont on a besoin pour satisfaire la demande, les prix tendent vers l'infini car l'électricité ne se stocke pas. Dans ces conditions, les très nombreux distributeurs et théoriciens de la «seule maîtrise du réseau» se font durement remettre au pas par la réalité. Les acteurs dominants du marché leur font en effet des prix «boursiers», tout en proposant simultanément à leurs clients directs des prix très inférieurs. Ils se trouvent alors dans l'impossibilité de reporter les hausses de prix. Pour une ville comme Berne, une situation à la californienne conduit, même avec la maîtrise du réseau, à un déficit annuel d'un milliard de francs!

Dans ces conditions, le réseau est évidemment bradé car les autorités sont pressées de s'en débarrasser avant faillite globale. Ce deuxième scénario permet d'éliminer tous les petits distributeurs ou de les forcer à se mettre dans une situation définitivement féodale par rapport aux quatre ou cinq grands oligopoles du continent.

Il est intéressant, dans cette optique, de savoir que les grands groupes allemands ont décidé de fermer plus que la production suisse ces trois prochaines années afin de faire remonter les prix.

L'ouverture du marché de l'électricité est le pire avatar du néolibéralisme car l'électricité ne se stocke pas. Vouloir l'ignorer, c'est subir de plein fouet les contrecoups de ce qui se passera dans les dix ou quinze prochaines années, en étant démuné de tout moyen d'action. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)
Le Débat: Daniel Brélaz
Forum: Gérald Progin
Responsable administratif:
Marco Danesi
Impression:
Imprimerie Ruckstuhl SA, Renens
Abonnement annuel: 100francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch